

<http://gec.venissieux.org/Mise-en-place-du-teletravail-a-la-ville-de-Venissieux>



Mise en place du télétravail à la ville de Vénissieux.

- Interventions -



Date de mise en ligne : lundi 11 octobre 2021

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Madame le Maire, mesdames et messieurs les Élus, mesdames et messieurs,

J'aimerais attirer votre attention sur la question du télétravail qui est, depuis la crise sanitaire, de plus en plus plébiscité et ce, dans divers domaines professionnels. Ce qui nous interroge en premier lieu est la question de l'humain.

Tout d'abord, les conditions du travail à la maison doivent être assurées au salarié. Tout doit être mis en œuvre pour qu'elles soient les meilleures possibles et au moins les mêmes que sur son lieu de travail, cela va s'en dire ! Le télétravail doit donc être réfléchi et pensé non seulement sur le point de vue matériel et économique mais aussi et surtout sur le point de vue de la santé du salarié.

La crise sanitaire a précipité le télétravail en situation d'urgence, mais elle a aussi et surtout révélé les limites de ses enjeux économiques, psychologiques et sociaux.

Certes, dans un premier temps, pour beaucoup d'entre nous, travailler à la maison tout en assurant la garde des enfants et la vie de famille pouvait paraître idéal... mais avec le temps ... il a surtout révélé qu'il est parfois difficile de ne pas mélanger la vie de famille et la vie professionnelle dans certains cas , ou bien encore le droit à la déconnexion dans d'autres cas.

Se pose, de plus, la question de la santé du salarié et de sa charge mentale quand il est livré à lui-même pour gérer son temps de travail et personnel. Quelle gestion du salarié qui en fait trop et de celui qui n'arrive pas à travailler efficacement lorsqu'il est seul ?

La demande de télétravail est bien là. Mais en y regardant de plus près ... qui cela concerne-t-il ? Pour la ville de Vénissieux, cela concerne seulement 200 postes environ sur l'ensemble des services. La question de l'équité se pose de manière évidente.

Pour conclure, nous ne devons pas perdre d'esprit que le travail est aussi et avant tout ce qui participe à développer non seulement notre société d'aujourd'hui et de demain mais aussi notre épanouissement personnel en favorisant le lien social et d'une manière générale le lien avec les autres.

Car ne nous y trompons pas, les enjeux économiques sont importants certes, mais les enjeux sociaux le sont davantage, car nous ne pouvons construire un monde sans promouvoir et permettre le lien et les collectifs entre les humains.

Le travail est sans aucun doute le moyen de satisfaire et de subvenir à nos besoins, mais il est aussi et surtout le lieu et l'objet d'épanouissement social.

Enfin, je terminerai en vous laissant réfléchir sur cette phrase de Marx :

« Une conséquence immédiate du fait que l'homme est rendu étranger au produit de son travail : l'homme est rendu étranger à l'homme. » Karl Marx

Merci pour votre attention